

surtout attribuer à la présence des graines aux époques de fauchaison. C'est sur ce point que je crois devoir insister, car je ne connais en agriculture rien de semblable.

Je sais que les chiffres que je cite peuvent paraître exagérés; je ne puis répondre qu'en affirmant qu'ils sont l'expression de la vérité.

Beaucoup de personnes ont déjà tenté des essais sur cette plante; de nombreuses lettres, dont quelques-unes ont été publiées, constatent des résultats qui viennent confirmer, et même, j'oserais dire, dépasser les miens.

Je laisse aux agronomes le soin de reconnaître, en détail, toutes les conditions favorables à la culture du *Brome de Schrader*, et la place qu'il doit prendre dans chaque exploitation; Heureux d'avoir attiré leur attention sur cette généreuse graminée, je considère désormais que ma tâche est accomplie.

Puissé-je avoir réussi, par la publication de ce Mémoire, à introduire dans l'agriculture une espèce utile, qui vienne augmenter la production fourragère si importante pour la France.

ALPHONSE LAVALLEE.

ANNONCES.

L'IVROGNERIE.

AVIS Aucun exemplaire de cet ouvrage ne sera délivré, à moins qu'il n'ait été payé.

D'ici au commencement de juillet prochain, les livres qui auront été payés seront envoyés au Collège de Ste. Anne, pour les souscripteurs depuis St. Thomas, exclusivement, jusqu'à St. François inclusivement.

Pour ceux des Trois-Rivières, chez M. le Curé du lieu; ceux du diocèse de St. Hyacinthe, chez M. le Curé Delacroix; du Saguenay, chez M. le Grand-Vicaire Racine.

Les souscripteurs de la rive nord du fleuve, ainsi que ceux des districts de Montmagny, de Beauce et autres, sur la rive sud, de la Gaspésie, de Montréal, sont priés de s'adresser à M. le Curé de Québec, et de lui indiquer la voie par laquelle il pourra les leur envoyer.

Advenant le 15 août prochain, les livres souscrits qui n'auront pas été réclamés et payés, seront mis en vente chez un libraire, afin de payer l'imprimeur.

En dehors de la souscription, ont été tirés quelques exemplaires, qui seront en vente à l'établissement du *Journal de Québec*.

A. MAILLOUX, Ptre.

TERRE A VENDRE

UNE magnifique terre, dans la paroisse de St. ELOI, comté de Témiscouata, contenant quatre arpents de front sur quarante-deux de profondeur, avec maison, étable et grange. Cette terre n'est qu'à 40 arpents de l'Eglise.

Conditions de paiement très-libérales. S'adresser à M. le Curé du lieu,

J. G. GAUDIN, Ptre.

BAZAR A SAINTE-ANNE

IL se tiendra un Bazar dans la Paroisse de Sainte-Anne de la Pocatière du 8 au 15 de JUILLET, pour aider l'établissement fondé par les Sœurs de la charité, dans la dite paroisse, pour l'éducation des jeunes filles et le soulagement des pauvres.

Les dames dont les noms suivent composent le comité :

MME. VVE. C. GOSSELIN, Présidente,

MME. F. DEGUISE, Trésorière,

Mlle. J. MERCIER, Secrétaire.

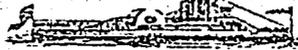
15 juin 1867.

On trouvera, à la Librairie de la *Gazette des Campagnes*, un assortiment nouveau et très varié d'effets au prix réduit des villes.

COMPAGNIE

DU

RICHELIEU,



LIGNE DE LA MALLE ROYALE

ENTRE

Québec et Montréal.

Et Ligne régulière entre Montréal et les Ports des Trois-Rivières, Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne, L'Assomption, Yamaska et autres ports intermédiaires.

A partir de LUNDI, le 6 MAI, et jusqu'à Avis contraire les Vapeurs de la compagnie du Richelieu laisseront leurs Quais respectifs comme suit, savoir :

Le Vapeur QUÉBEC, Capt. J. B. Labelle, partira du Quai Richelieu, à la Place Jacques-Cartier, pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs, à sept heures précises, arrêtant en allant et revenant, aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan. Les personnes désirant s'embarquer à bord des Steamers océaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce Vapeur, vu qu'un Tender devra les transporter aux Steamers Océaniques, et cela sans charge extra.

Le Vapeur MONTRÉAL Capt. R. Nelson partira tous les Mardis, jeudis et samedis soirs, à 7 heures précises, pour Québec, arrêtant en allant et revenant aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan.

Le Vapeur COLUMBIA, Capt. J. Duval, partira du Quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant en allant et revenant, à Sorel, Maskinongé, Rivière-du-Loup, Yamachiche, Port St. François, et partira des Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis, à deux heures P. M., arrêtant à Lanoraie; à son voyage de Vendredi de Montréal, il se rendra jusqu'à Champlain.

Le Vapeur L'ETOILE, Capt. E. Laforce

voyagera sur les rivières Yamaska et St. François, en connexion avec le Vapeur *Columbia*, à Sorel.

Le Vapeur VICTORIA, Capt. C. Doveluy, partira du Quai Jacques-Cartier pour Sorel tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant en allant et revenant, à Repentigny, Lavaltrie, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et Mercredis, à quatre heures P. M.

Le Vapeur CHAMBLY, Capt. F. Lamoureux, partira du Quai Jacques-Cartier pour Chambly tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant, en allant et revenant, à Verchères, Contrecoeur, Sorel, St. Ours, St. Denis, St. Antoine, St. Charles St. Marc, Belœil, St. Hilaire et St. Mathias, et partira de Chambly tous les Samedis à deux heures, et les Mercredis à Midi, pour Montréal.

Le Vapeur TERREBONNE, Capt. L. H. Roy, partira du Quai Jacques-Cartier tous les jours (les dimanches exceptés), à trois heures P. M., et se rendra à l'Assomption les Lundis, Mercredis et Vendredis, arrêtant, en allant et en revenant, à Boucherville, Varennes, Bout-de-l'Isle et St. Paul l'Hermitte, et à Terrebonne, les Mardis, Jendis et Samedis, arrêtant ainsi en allant et en revenant à Boucherville, Varennes Bout-de-l'Isle et Lachenaie. Il partira de l'Assomption les Lundis, à 7 heures A. M., Mercredis à 6 heures, et Vendredis à 5 heures. Et de Terrebonne les Mardis, à 5 heures, Jendis, à 7 heures, et Samedis à 6 heures.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissance spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

Pour plus amples informations s'adresser à

J. E. DESCHAMPS
Agent à Québec.

15 juin 1867.

POUR LES PORTS D'EN BAS

LE STEAMER PROVINCIAL

LADY HEAD,

Quittera le Quai, pied de la Rue St. Jacques

A QUATRE HEURES P. M.,

MARDI PROCHAIN,

LE 2 JUILLET COURANT,

Touchant aux places ci-dessous,

BASSIN DE GASPÉ,

PERCÉ,

PASPÉBIAC,

DALHOUSIE,

MIRAMICHI,

SHEDIAC et

PICTOU.

On ne considère pas aucun voyage pris à moins qu'il ne soit payé d'avance.

Pour Fret et Passage, s'adresser à

F. BUTEAU,

Gérant.

15 juin 1867.